

Objectifs

Dans le quartier Nations-Sécheron, plusieurs projets, actuellement en cours d'étude, vont occasionner d'importantes modifications.

Les projets touchant à l'espace public comprennent :

- l'aménagement de la place des Nations, avec l'arrivée du tram et la refonte du schéma de circulation,
- la création de la halte RER de Sécheron, couplée à un parking d'échange,
- l'aménagement du parc Rigot.

En termes d'installations bâties, citons :

- divers projets autour de la friche industrielle de Sécheron, dont le principal est le futur siège de la société Serono,
- la reconstruction du collège Sismondi, en bas du parc Rigot,
- le projet de Maison de la Paix, au bord des voies ferrées,
- les barrières de sécurité autour du Palais des Nations.

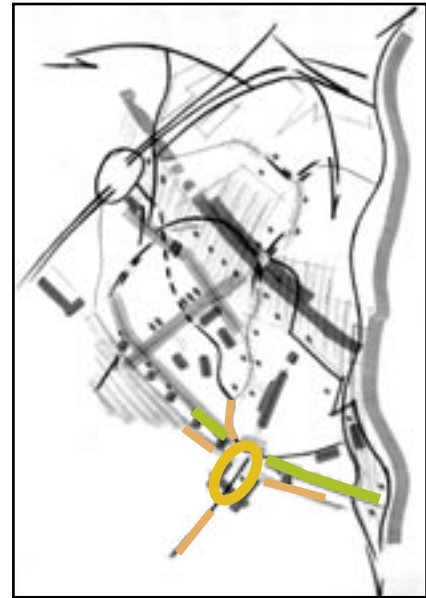
Hormis la tour des Feuillantines (voir « route de Ferney »), l'étude ne propose pas de construction supplémentaire dans ce secteur. Suite au vote de juin 1998, la décision politique a été prise de renoncer à de nouveaux bâtiments autour de la place des Nations. Cette décision écarte la possibilité de densifier un secteur très bien desservi par les transports collectifs, au profit du développement des espaces ouverts.

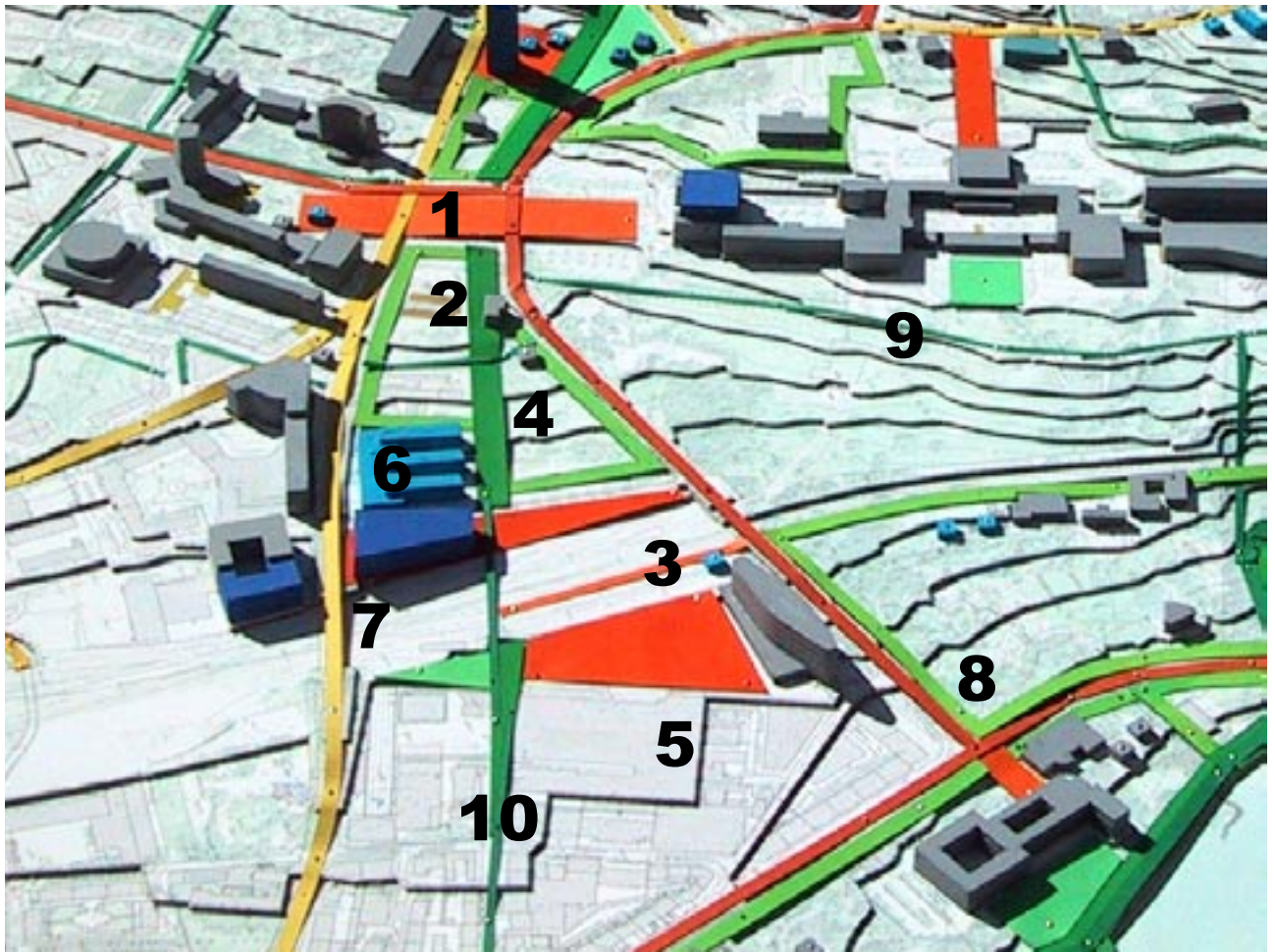
L'enjeu pour l'aménagement du site central de organisations internationales consiste à tirer parti de ces différentes démarches pour mettre en place rapidement une première partie de la TRAME VERTE, avec :

- un réseau d'espaces publics pour donner une image et une cohésion fortes à ce secteur à haute valeur symbolique,
- une excellente connexion piétonne entre les lieux de travail et les importantes interfaces de transports collectifs de la place des Nations et de Sécheron,
- la valorisation et l'extension, à terme, du système des parcs publics, et de leurs liaisons avec les quartiers voisins.

Il s'agit en particulier de mettre en place la première partie de la Promenade de la Paix entre le lac et la place des Nations.

Toutes les propositions en cours doivent être coordonnées, reliées et articulées entre elles, afin d'être plus qu'une simple addition de projets distincts, pour déboucher sur un aménagement d'ensemble à la hauteur de l'importance de ce secteur.





Repérage des lieux et des thèmes de projet le long de la promenade de la Paix:

1. La place des Nations
2. La promenade de la Paix
3. La halte RER
4. Le parc Rigot
5. Le quartier de Sécheron
6. Le collège Sismondi
7. La Maison de la Paix
8. La place Albert-Thomas
9. Le chemin de crête
10. La passerelle et le parcours vers le lac

Les lieux et thèmes de projet

1. La place des Nations

La place des Nations possède une valeur symbolique particulière, que lui confère la présence du Palais des Nations. C'est actuellement la «porte d'entrée» du site des organisations internationales, qu'elle articule avec la ville. C'est aussi le lieu d'accueil traditionnel des manifestations, donc un espace fortement médiatisé.

Le réaménagement de la place des Nations doit donner à ce lieu central une identité à la mesure de son rôle public. A court terme, seuls ses deux tiers côté ville seront réalisés, en raison de la mise en place d'un périmètre de sécurité autour du Palais des Nations. Le dernier tiers, situé à l'intérieur du périmètre du Palais des Nations, devrait cependant être aménagé au plus vite afin que l'ONU, institution majeure de la communauté des nations, ne tourne pas le dos à la place et que l'espace dévolu aux piétons qui parcourent l'avenue de la Paix ne soit pas réduit à un trottoir étroit, en contradiction avec la générosité des espaces proposés par le projet d'aménagement.

Grâce à la réorganisation du schéma de circulation, d'importantes surfaces seront restituées aux piétons. L'arrivée du tram fera de la place un pôle d'échange important du réseau des transports collectifs, par lequel transiteront quotidiennement de nombreux usagers du quartier.

Il est souhaitable que ce lieu fonctionne comme une plate-forme d'échanges et que Genevois, Internationaux et touristes y trouvent une large information sur l'activité internationale, sur les manifestations culturelles et les musées, sur des itinéraires de découverte du site, de ses paysages et de son patrimoine, sur l'aménagement du site et les projets en cours.

Des pavillons d'information et un système d'affichage sont à installer sur la place elle-même ou sur les principaux itinéraires piétonniers qui y conduisent. L'ancienne station-service devant le bâtiment du HCR est un bon exemple de ce type de fonction.

2. La Promenade de la Paix (tronçon Lac - Nations)

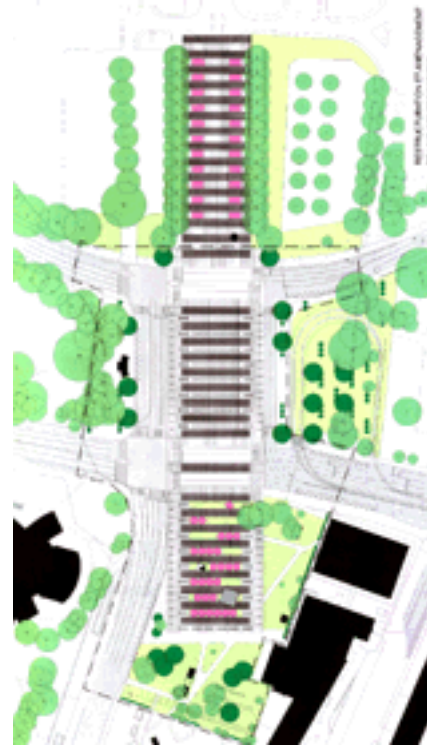
La Promenade de la Paix est une grande voie verte structurant le site des organisations internationales du côté de la ville dense. Elle relie la partie basse du site, avec l'OMC, l'OMM et la halte RER de Sécheron, à la place des Nations et au-delà, en parallèle et à l'écart de la route de Ferney, au Grand-Saconnex.

Entre le lac et la place des Nations, la promenade correspond au cheminement piétonnier mis en place par la Ville de Genève qui, depuis la Perle du Lac, traverse le quartier de Sécheron, emprunte la future passerelle au-dessus des voies CFF, passe à proximité de la future Maison de la Paix, longe le nouveau collège Sismondi et rejoint la place des Nations par le parc Rigot, dont l'ouverture au public est prévue à brève échéance.

En plus de cette voie verte à l'écart de la circulation automobile, il convient d'envisager un aménagement de l'avenue de la Paix, pour donner à ce parcours direct entre les sièges d'organisations importantes (OMC, OMM, ONU) un aspect plus représentatif.

Aujourd'hui, les dispositifs de sécurité prévus autour de l'ONU obligent à repousser cet aménagement du côté nord de la voie. Du côté sud, en revanche, la lisière de la route doit faire l'objet d'un projet, avec un aménagement du pont du chemin de fer ainsi que des talus et espaces verts situés entre la future halte RER et la route de Lausanne. Cette variante est à intégrer dans le programme du concours pour l'aménagement du parc Rigot (voir ci-dessous).

Place des Nations : projet ORSOL



**Promouvoir la place des Nations
comme lieu de référence pour
l'ensemble du site**

**Négocier l'aménagement et le
financement du dernier tiers de la
place avec l'ONU**



Avant-projet 2000 (BMV-Ville de Genève) : la place avec des stands d'information, des panneaux d'affichage, un café des mondes...



L'ancienne station-service est devenue un pavillon d'information pour le HCR.

Une voie verte le long d'une avenue : centre Art et Médias à Karlsruhe (Kienast Vogt).



**Intégrer au programme du concours
pour le parc Rigot l'aménagement
du côté sud de l'avenue de la Paix**

3. La halte RER de Sécheron.

La construction de la halte RER de Sécheron, un projet qui est géré dans le cadre du groupe d'étude pour ce quartier, est programmée dans le cadre de la mise en service de la troisième voie CFF, début 2004. Le RER s'adresse aux pendulaires du canton de Vaud qui pourront déposer leur véhicule dans l'un des parkings d'échange situés le long de la ligne. Pour que ce moyen de transport soit attractif, le transbordement et les parcours vers les lieux de travail doivent être faciles et efficaces.

Il est donc essentiel que la halte RER soit correctement connectée aux arrêts des TPG, en particulier ceux du tram Nations et ceux de la «ligne des Nations» sur l'avenue de la Paix (voir Mise en Œuvre, action 14). Elle doit également offrir des relations piétonnes agréables, notamment avec la place des Nations, par l'intermédiaire de la Promenade de la Paix.



Le quartier de Sécheron et la halte RER (étude DAEL - 3BM3, mars 2001).

4. Un projet pour le parc Rigot

Le déplacement des tennis à Penthes et la reconstruction du collège Sismondi vont permettre de réaménager le parc Rigot et d'en mettre en valeur la maison de maître du XVIII^e siècle. La Ville de Genève va prochainement lancer un concours à cet effet.

Cette opération est l'occasion de créer un nouveau «jardin thématique» à l'intérieur du JARDIN DES NATIONS, et de développer les connexions piétonnes avec les quartiers voisins. Elle doit aussi permettre d'améliorer le côté sud de l'avenue de la Paix (cf. plus haut).



5. Le quartier de Sécheron

Le quartier de Sécheron fait l'objet d'une démarche d'aménagement distincte de celle du JARDIN DES NATIONS. Il ne sera donc pas fait ici de propositions particulières.

Néanmoins, le développement de ce quartier d'une forte intensité urbaine, avec la création d'un pôle d'emplois (Serono, Maison de la Paix), d'une interface de transports (tram, RER, bus, parkings) et d'espaces publics donne à cette partie de la ville une nouvelle identité, qui doit trouver des synergies avec le projet de JARDIN DES NATIONS.



6. Les mesures de sécurité autour du Palais des Nations

Les mesures de sécurité envisagées pour l'ONU prévoient la construction d'une barrière autour de la parcelle du Palais des Nations. Cette disposition va à l'encontre de la volonté d'ouvrir au public davantage de parcs et de jardins. Diverses propositions ont été élaborées pour minimiser à court terme les impacts négatifs d'un tel projet (voir Mise en oeuvre, action 10).

A terme, le parc du Palais des Nations, du moins dans sa partie basse côté lac, est destiné à devenir un espace public (cf. plan directeur du Conservatoire et Jardin botaniques). Le projet de JARDIN DES NATIONS y prévoit une promenade empruntant depuis la place des Nations l'allée de l'ancien domaine de Varembé. Ce parcours de crête offrant de superbes panoramas sur le lac et les Alpes passe devant le Palais des Nations et la maison de La Pelouse, pour se prolonger à travers les domaines de Penthes et Rothschild jusqu'à Chambésy, où il retrouve la liaison piétonnière en direction de Bellevue, le long de la voie CFF.



Coordonner le projet de halte RER avec la première étape de l'aménagement de la Promenade de la Paix

Mettre en service la ligne des Nations simultanément avec l'ouverture de la halte Sécheron

Projeter l'arrêt TPG sur l'avenue de la Paix avec des espaces piétonniers généreux

Intégrer au programme du concours les paramètres de la trame verte

Etendre le périmètre du concours aux liaisons avec les secteurs voisins



*Schéma :
Baillif et Loponte*

Assurer la continuité du réseau des espaces publics entre le périmètre de Sécheron et le projet de JARDIN DES NATIONS

Intégrer la question des déplacements dans une conception coordonnée

Négocier l'ouverture de la partie inférieure du parc du Palais des Nations

Etudier la réalisation du chemin de crête



*Sécheron : plan de
coordination (DAEL)*





La version initiale du rapport final d'étude (octobre 2002) est celle qui a été mise en consultation publique fin 2002. Le présent rapport (adaptation août 2003) constitue une annexe explicative au plan directeur de quartier «Jardins des Nations» qui se compose d'un plan de synthèse (no 29'350; au 1 : 5'000 ème) et de fiches d'actions prioritaires (mise en oeuvre). Ce document est transmis aux communes, puis au Conseil d'Etat, pour adoption, conformément à la procédure prévue par l'article 11A de la Lalat.